



# Registre des étoiles

Commune de Sainte-Ode

Le registre des étoiles est un registre à valeur symbolique permettant l'inscription d'un enfant sans vie.

L'inscription dans le registre d'un enfant n'est soumise à aucune condition et se fait à la demande d'un ou des parent(s) faisant état d'un lien quelconque avec la Commune (domicile, lieu de naissance de l'enfant, ...) et ce :

- ★ Indépendamment de l'âge gestationnel ; Un enfant sans vie décédé après les 140 jours de gestation peut également être inscrit
- ★ Sans limitation en termes de délai ; un enfant décédé avant le 1er octobre 2024 peut également être inscrit dans le registre
- ★ Sans nécessité d'aucune preuve

La demande d'inscription se fait sur simple demande au service population (sur rendez-vous ou via courriel).

Le registre est tenu en format papier et numérique et comprendra les données suivantes pour chaque enfant :

- ★ Le(s) prénom(s) de l'enfant
- ★ La date de naissance de l'enfant
- ★ Le lieu de naissance de l'enfant
- ★ Sexe de l'enfant (facultatif)
- ★ Le(s) noms(s) et prénom(s) du/des parent(s) sollicitant l'inscription de l'enfant
- ★ Adresse mail du/des parent(s) (facultatif).

